

SLOW

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

09 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 12
Date de la convocation : 28 novembre 2025

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Mme Hélène ANSELME, Adjointe, Mmes Renée RICHARD, Elisabeth DEAL, Mme Alexandra DALLIÈRE, Elodie POIRIER, Giovanna VANDONI, Conseillères Municipales, Mmes Danielle MANIGAND, Bernadette JACQUEMOUD, Mrs Olivier MAZILLE, Claude LEPERS, Membres Extérieurs.

POUVOIR : Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX a donné pouvoir à Mme Renée RICHARD.

EXCUSÉ : M. Raphaël MAHOT, Membre Extérieur.

ABSENTE : Mme Laurence OHEIX.

Mme Danielle MANIGAND a été élue secrétaire de séance.

DCCAS20251209 - 02

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, donne lecture du budget primitif 2026 détaillé dans l'annexe ainsi que de la note brève et synthétique. Il est demandé au Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2026 joint en annexe, de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 35 000.00 €
- Recettes : 35 000.00 €

Entendu cet exposé, **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2026 tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du CCAS,
Alban MAGNIN.

